Ministry of the Environment, **Conservation and Parks** 

Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des

Office of the Minister

Bureau du ministre

777 Bay Street, 5th Floor Toronto ON M7A 2J3 Tel.: 416-314-6790

777, rue Bay, 5e étage Toronto (Ontario) M7A 2J3 Tél.: 416 314-6790



357-2025-1068

17 novembre 2025

Jorden Sleeth Restructuration Deloitte Inc.

Email: jsleeth@deloitte.ca

Robert Poirier Président Office de la productivité et de la

recuperation des ressources

Email: chair@RPRA.ca

À l'intention de Jorden Sleeth et de Robert Poirier.

La présente lettre a pour but de vous informer de la résiliation du programme de réacheminement des déchets d'équipements électriques et électroniques (EEE), conformément à l'article 14 de la Loi transitoire de 2016 sur le réacheminement des déchets.

Le programme a débuté le 1<sup>er</sup> avril 2009 et a pris fin le 31 décembre 2020. Il a permis de collecter et de gérer plus de 636 190 tonnes de déchets électroniques. Ce programme concernait les appareils de technologies de l'information, les téléviseurs et les équipements audiovisuels.

L'Ontario a mis en place un cadre de responsabilité des producteurs pour les déchets, en vertu de la Loi de 2016 sur la récupération des ressources et l'économie circulaire, qui précise que les producteurs d'équipements de technologie de l'information, de télécommunication et audiovisuels sont tenus de mettre en place et d'exploiter des systèmes de collecte et de gestion de ces équipements conformément au règlement sur les EEE, à compter du 1er janvier 2021. Le règlement sur les EEE exige également que les producteurs de divers types de matériel d'éclairage mettent en place et exploitent des systèmes de collecte et de gestion de ces dispositifs.

Le 8 février 2018, l'initiative Ontario Electronic Stewardship (OES) a reçu pour mandat d'élaborer un plan de liquidation pour le programme de réacheminement des déchets d'équipements électriques et électroniques et de mener des consultations à ce sujet. Le 16 août 2019, le plan de liquidation soumis par Deloitte a été approuvé par l'Office de la productivité et de la récupération des ressources (l'Office), sous réserve de certaines conditions concernant les données du programme et la propriété intellectuelle, pour la supervision des activités de conformité des fournisseurs de services. l'élaboration de communications destinées au public et aux parties prenantes concernées par la liquidation ainsi que l'organisation de consultations concernant le transfert de fonds résiduels à l'Office.

Jorden Sleeth et Robert Poirier Page 2.

Conformément à la *Loi transitoire sur le réacheminement des déchets*, le 23 mai 2025, Restructuration Deloitte Inc. (Deloitte), le liquidateur judiciaire désigné par le tribunal pour l'OES, m'a remis son rapport final qui résume la manière dont les étapes du plan de liquidation approuvé ont été mises en place pour le programme de réacheminement des EEE.

Je tiens à saluer l'OES et les efforts déployés par les responsables industriels, les représentants municipaux, les prestataires de services ainsi que les consommateurs qui ont participé au programme de réacheminement des EEE. Je suis convaincu que le règlement actuel sur les EEE continuera à s'appuyer sur le succès du programme précédent.

Enfin, cette lettre sera affichée sur le Registre environnemental ainsi que sur le site Web de l'Office.

Cordialement,

Todd McCarthy

Ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs

CC: Sarah Harrison, Sous ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs

Noah Gitterman, Chef de la direction, Office de la productivité et de la récupération des ressources